



Une souris verte



Legs, Donations & Assurances-Vie

Une Souris Verte

Ensemble, bâtissons une société inclusive dès le plus jeune âge !



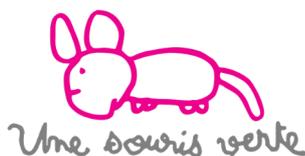
Faire un legs, une donation, ou souscrire une assurance-vie au profit d'Une Souris Verte, c'est décider de soutenir dans la durée notre mission en faveur d'une société inclusive pour tous les enfants, dès le plus jeune âge.

La générosité qui permet à notre association depuis plus de 30 ans d'agir au quotidien auprès des enfants en situation de handicap et de leur famille, partout en France, est un acte fort qui nous rassemble. Que ce soit l'engagement de celles et ceux qui contribuent chaque jour aux actions sur le terrain, ou le soutien des personnes qui partagent nos valeurs, nous sommes tous acteurs d'un changement profond dans notre société.

De la même façon qu'un parent transmet à ses enfants tout son attachement et sa tendresse, il vous est possible de laisser une empreinte durable et de transmettre votre patrimoine au profit d'une cause qui vous est chère. En tant qu'association engagée dans le soutien aux enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique et de leur famille, Une Souris Verte vous encourage et vous accompagne dans ce choix de solidarité intergénérationnelle.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre association et à la possibilité de participer à nos actions en gratifiant Une Souris Verte d'un legs, d'une donation ou d'une assurance-vie. J'espère que vous trouverez dans cette brochure toutes les informations utiles qui vous permettront d'être guidé dans ces démarches. C'est avec plaisir que nous vous accompagnerons tout au long de ce cheminement.

Merci du fond du cœur pour votre confiance et votre soutien !



Françoise PIESSAT
Co-fondatrice et Présidente de
l'association et du fonds de
dotation Une Souris Verte

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke followed by the initials 'FP.'.

Agir aux côtés d'Une Souris Verte

Depuis plus de 30 ans, Une Souris Verte agit pour permettre aux enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique de **vivre et grandir pleinement dans notre société**. Parce qu'un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant, l'association s'engage au quotidien pour **favoriser l'accueil** dans les structures du milieu ordinaire, **accompagner les familles** dans leurs parcours de vie, mais aussi **former les professionnels** pour faciliter l'accueil en confiance dès le plus jeune âge.



Parce qu'un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant

Accueillir tous les enfants dans la diversité

Parce qu'un enfant en situation de handicap doit pouvoir être accueilli en milieu ordinaire comme n'importe quel autre enfant, **Une Souris Verte gère trois établissements d'accueil du jeune enfant** où un tiers de places est réservé aux enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Accompagner les familles et les professionnels

A travers ses différentes actions, le **Pôle de Ressources et d'Appui** de l'association accompagne tous les acteurs concernés par le handicap des enfants. Notre pôle favorise les **échanges entre familles** et **facilite l'accès aux informations** autour du parcours de vie de l'enfant en situation de handicap et de sa famille. Il **soutient également les démarches des professionnels** pour l'accueil de tous les enfants dans une dynamique inclusive. Notre pôle agit sur l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon ainsi que sur les deux territoires nord du Département du Rhône.

Former les professionnels à l'accueil de tous les enfants

Afin de mieux répondre aux questions et attentes des professionnels et en s'appuyant sur son expérience de terrain, Une Souris Verte a développé une **offre de formations continues sur la thématique de l'accueil de l'enfant en situation de handicap** en structure de droit commun et de l'accompagnement des familles.

Pourquoi transmettre à Une Souris Verte ?

Transmettre son patrimoine, quel qu'en soit le montant, c'est **faire le choix de partager ce que l'on a acquis et construit tout au long de sa vie**. Cette forme de soutien permet à l'association Une Souris Verte de planifier de nouvelles actions et d'**ancrer sur le long terme notre engagement en faveur de l'accueil de tous les enfants**. Si vous souhaitez laisser une empreinte de votre soutien à Une Souris Verte, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- ▶ **Le legs** (page 6)
- ▶ **La donation** (page 8)
- ▶ **L'assurance-vie** (page 9)

Grâce à vous, Une Souris Verte pourra continuer d'accueillir des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique dans ses crèches et pourra prolonger son accompagnement quotidien auprès des familles.



Le legs, la donation et l'assurance-vie sont des manières simples de **rendre utile son patrimoine** et de donner à Une Souris Verte les moyens d'agir dans la durée.



Transmettre une vision de société inclusive

Une Souris Verte agit pour que le vivre ensemble devienne une réalité pour tous, dès le plus jeune âge et sans discrimination. Nous partageons la vision d'une société où chaque enfant – qu'il soit en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou non – est pleinement accueilli dans le milieu ordinaire. En soutenant notre association, vous participez à renforcer cette vision et le socle de valeurs sur lequel repose nos actions.

Un soutien qui traverse les générations

Vous souhaitez destiner votre patrimoine à **une cause qui vous tient à cœur** ? Grâce à votre générosité, Une Souris Verte pourra poursuivre ses actions **pour une société inclusive dès le plus jeune âge**. Votre soutien est indispensable pour mener sur le long terme nos projets au bénéfice des enfants en situation de handicap et de leur famille.

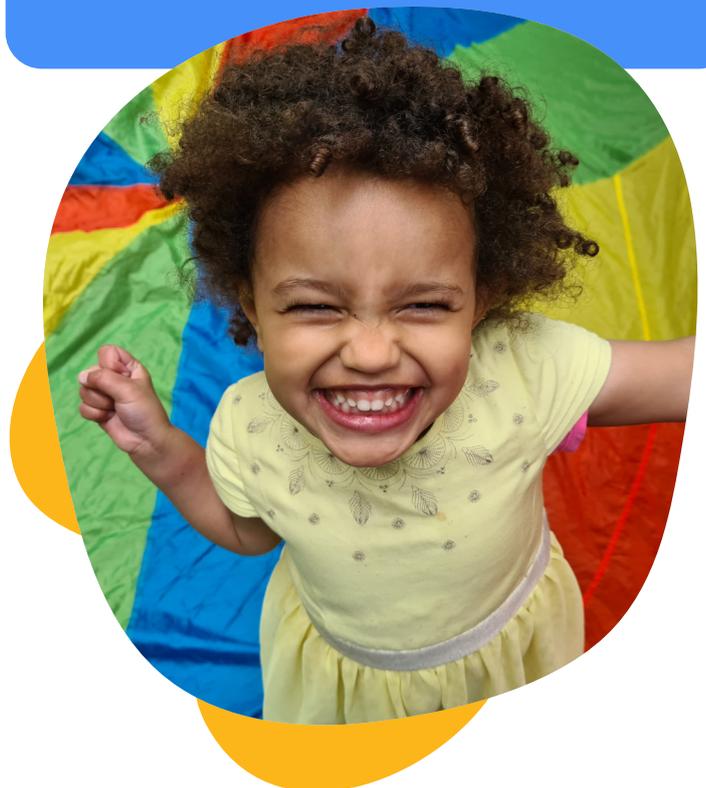
Grâce à vous, Une Souris Verte pourra continuer d'agir pour :

- L'accueil de tous les enfants dans le milieu ordinaire,
- Développer des réponses innovantes aux besoins de chaque enfant,
- Proposer des solutions de répit,
- Placer la nature et l'environnement au cœur du développement des enfants,
- Lutter contre les situations d'isolement de familles,
- Sensibiliser à la différence tous les publics,
- Faciliter l'accès à l'information sur la thématique de l'enfance et du handicap,
- Accompagner la parentalité,
- Favoriser le partage d'expérience et l'accompagnement des familles,
- Apporter un soutien aux aidants,
- Former les professionnels vers une dynamique inclusive.

Votre héritage en toute confiance

Une Souris Verte est une association reconnue d'intérêt général. Un fonds de dotation Une Souris Verte a été créé en 2015 afin de recevoir des legs, donations et assurances-vie. Chaque année, les comptes de l'association sont certifiés par un Commissaire aux comptes et présentés lors de l'Assemblée Générale.

87 % des ressources globales de l'association sont consacrées à nos actions à destination des enfants en situation de handicap, à l'accompagnement des familles et à l'appui et la formation des professionnels.



Le legs

Un legs, même modeste, permet de **soutenir l'action d'Une Souris Verte en faveur d'une société inclusive** pour que tous les enfants puissent rire, jouer et grandir ensemble. Il peut s'agir d'une somme d'argent ou de biens (immobiliers ou mobiliers) dont la vente contribuera à pérenniser nos actions. **Une Souris Verte est à votre disposition pour vous écouter et vous accompagner dans ces démarches.**

QU'EST-CE QU'UN LEGS ?

Un legs est une disposition à titre gratuit par testament par laquelle une personne (le testateur) lègue tout ou partie de ses biens au profit d'un ou plusieurs **légataire(s)**. Le legs se prépare de son vivant et ne prend effet qu'après le décès. Ainsi, vous pouvez déterminer librement sur votre testament à qui vous désirez transmettre votre patrimoine, à condition de respecter les droits de vos héritiers.

EST-IL POSSIBLE DE LÉGUER TOUS MES BIENS À UNE SOURIS VERTE ?

La transmission de patrimoine par **le legs respecte la part réservée à vos héritiers légaux**. Si vous avez un conjoint et/ou des enfants, la loi protège votre famille et une part de votre patrimoine lui reviendra obligatoirement. Il s'agit de la «*part réservataire*». La partie restante, appelée «*quotité disponible*», pourra être léguée à l'association Une Souris Verte selon votre souhait. Pour connaître cette quotité disponible qui dépend de votre situation familiale, **parlez-en à votre notaire**.

En l'absence d'héritiers, vous pouvez disposer librement de la totalité de votre patrimoine et faire le choix de **désigner le fonds de dotation Une Souris Verte comme légataire**.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE LEGS ?

Il existe 3 formes de legs :

- **Le legs universel** : une personne lègue la totalité de ses biens à un organisme. Cette forme n'est possible qu'en l'absence d'héritier réservataire.
- **Le legs à titre universel** : une personne lègue une catégorie de biens (un pourcentage fixe de son patrimoine, 50% de ses valeurs mobilières, l'ensemble de ses meubles, etc.).
- **Le legs à titre particulier** : une personne lègue un bien précis, identifié et identifiable (un appartement, l'usufruit d'une propriété, une somme d'argent, des actions déterminées, etc.).



Comment établir un legs ?

Le legs est nécessairement contenu dans un testament. Il convient donc de vous renseigner auprès de votre notaire pour veiller à la bonne exécution de votre testament. Il existe plusieurs formes de testaments dont le testament olographe (rédigé de votre main, sur papier libre, daté et signé) et le testament authentique (devant notaire et en présence de deux témoins, ou bien devant deux notaires).



EXEMPLES DE TESTAMENTS OLOGRAPHES

Ceci est mon testament qui révoque toutes dispositions testamentaires antérieures. Je soussignée, Madame Amandine Bertrand, née le 19 janvier 1947 à Paris (75007); et résidant au 39 rue Franklin 92600 Asnières-sur-Seine, institue le fonds de dotation Une Souris Verte, 163 boulevard des Etats-Unis 69008 Lyon mon légataire universel.

Ecrit de ma main le 12 juillet 2020
à Asnières-sur-Seine

Signature

Ceci est mon testament qui révoque toutes dispositions testamentaires antérieures. Je soussigné, Monsieur Jacques Dubois, né le 4 février 1952 à Lyon (69); et demeurant au 5 rue Rochette 71000 Mâcon, institue mon neveu Eric Brun, résidant au 21 rue du Bœuf 69005 Lyon, mon légataire universel à charge pour lui de délivrer le legs suivant : 50% de mes biens au fonds de dotation Une Souris Verte, 163 boulevard des Etats-Unis 69008 Lyon.

Ecrit de ma main le 21 décembre 2015 à Mâcon

Signature

Nos conseils pour bien rédiger son propre testament olographe

- *Ecrivez votre testament de votre propre main.*
- *Pensez à dater et signer le document.*
- *Numérotez les pages s'il devait y en avoir plusieurs.*
- *Ecrivez vos volontés de façon claire afin d'éviter des interprétations.*
- *Nommez précisément les légataires.*

La donation

Contrairement au legs, la donation vous donne **la possibilité d'agir et de transmettre de votre vivant au fonds de dotation Une Souris Verte**. La donation est immédiate, irrévocable, et permet de **déduire 66% du montant de votre donation de vos impôts** (dans la limite de 20% du revenu imposable).



QU'EST-CE QU'UNE DONATION ?

Une donation est un acte par lequel une personne transfère **de son vivant et de façon irrévocable** les droits ou la propriété d'un bien à une association ou un fonds de dotation. Contrairement aux dons manuels, la donation doit faire l'objet d'un **acte notarié**. La donation peut porter sur toutes sortes de biens ou valeurs (meubles, immeubles, titres, bijoux de valeur, etc.).

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE DONATIONS ?

La donation peut se faire :

- **En pleine propriété** : le bien désigné sort de votre patrimoine et n'est plus imposé à ce titre.
- **En nue propriété** : la jouissance du bien est conservée par le donateur qui peut l'occuper ou le mettre à la location pour bénéficier des loyers.
- **En donation temporaire d'usufruit** : le donateur conserve la nue propriété du bien mais les revenus sont perçus par l'association. La valeur du bien démembré sort alors de l'assiette de l'IFI (Impôts sur la Fortune Immobilière) de son propriétaire.



COMMENT EFFECTUER UNE DONATION À UNE SOURIS VERTE ?

La donation se réalise directement auprès de votre notaire. Toutefois, si vous souhaitez réaliser une donation au fonds de dotation Une Souris Verte, il est préférable de **nous contacter au préalable** pour nous faire part de votre projet. Une Souris Verte pourra alors **vous accompagner et vous conseiller** à chaque étape de cette démarche.

Contactez notre service donateurs



Par téléphone au : 04 78 60 52 59



Par mail à : relations.donateurs@unesourisverte.org



Par courrier à : 163 boulevard des Etats-Unis 69008 Lyon



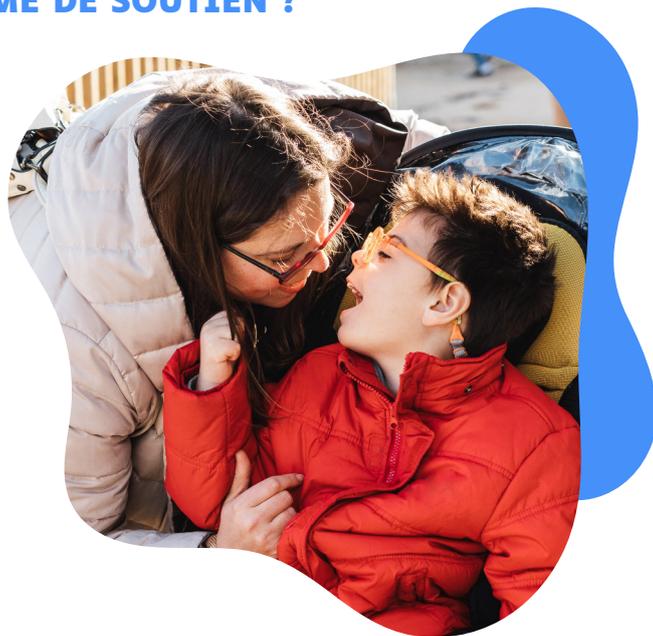
Une souris verte

L'assurance-vie

Désigner Une Souris Verte comme bénéficiaire de votre contrat assurance-vie vous permet de **transformer votre épargne en générosité**. L'assurance-vie est un outil de transmission intéressant **pour celles et ceux qui souhaitent soutenir Une Souris Verte à leur rythme**. Il s'agit d'un geste simple, à réaliser auprès de votre banquier ou de l'organisme assureur. Si vous êtes déjà titulaire d'un contrat d'assurance-vie, il vous est possible de modifier le ou les bénéficiaires en réalisant un avenant.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CETTE FORME DE SOUTIEN ?

- Avec une assurance-vie, vous constituez un capital à **votre rythme**, avec une grande souplesse et vous pouvez disposer à tout moment des sommes placées.
- L'assurance-vie offre un **cadre fiscal avantageux** qui apporte une rémunération attractive et dont les capitaux ne rentrent pas dans la succession.
- Vous **choisissez librement le ou les destinataire(s)** et vous avez la possibilité de changer d'avis à tout moment.
- L'assurance-vie ne nécessite pas d'être réalisé auprès d'un notaire.
- L'assurance-vie donne la possibilité d'**inscrire le fonds de dotation Une Souris Verte comme second bénéficiaire**. Ainsi, Une Souris Verte ne bénéficiera du montant de l'assurance-vie qu'en cas de refus ou du décès du premier bénéficiaire.



Accompagner au quotidien les familles

Depuis sa création en 1989, Une Souris Verte œuvre par son offre et son écoute pour que les personnes qui s'adressent à elle – familles ou professionnels – puissent trouver des outils et ressources qui leur soient propres.

L'association favorise la mise en relation des familles avec les différents acteurs concernés par le handicap de leur enfant, quelque soit la déficience, le trouble ou la pathologie.

Une Souris Verte vous accompagne

Organiser sa succession est une démarche importante et parfois délicate. Cette réflexion peut entraîner de nombreux questionnements, doutes et appréhensions. Une Souris Verte souhaite pouvoir **répondre à l'ensemble de vos interrogations**. Ainsi une personne au sein de l'association est à votre disposition pour vous écouter et vous accompagner dans ce cheminement. **Un contact privilégié vous permettra d'être guidé en toute confidentialité** à chaque étape de votre réflexion en considérant votre situation personnelle.

Transmettre son patrimoine à Une Souris Verte est un geste fort. En reconnaissance de cet engagement à nos côtés, **l'association s'engage à communiquer régulièrement auprès de vous sur nos actions** au bénéfice des enfants en situation de handicap et de leur famille. Nous aurons un grand plaisir à entretenir un contact direct avec vous.

Le moment venu, notre équipe veillera au **respect de vos volontés** afin de recueillir l'ensemble des biens transmis dont l'association aura été désignée comme titulaire. En contact étroit avec les professionnels assurant la succession (études notariales, banques, etc.), nous effectuerons les démarches administratives et juridiques.

Afin que ces démarches soient le plus aisé possible, nous recommandons de transmettre en amont toutes les informations utiles à l'association. En conservant **en toute sécurité** les éléments relatifs à votre succession (copie du testament, contrat d'assurance-vie, coordonnées de votre notaire, inventaire de vos biens, etc.), Une Souris Verte sera en mesure d'agir plus efficacement.



Contactez notre service donateurs



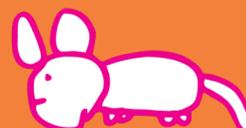
Par téléphone au : 04 78 60 52 59



Par mail à : relations.donateurs@unesourisverte.org



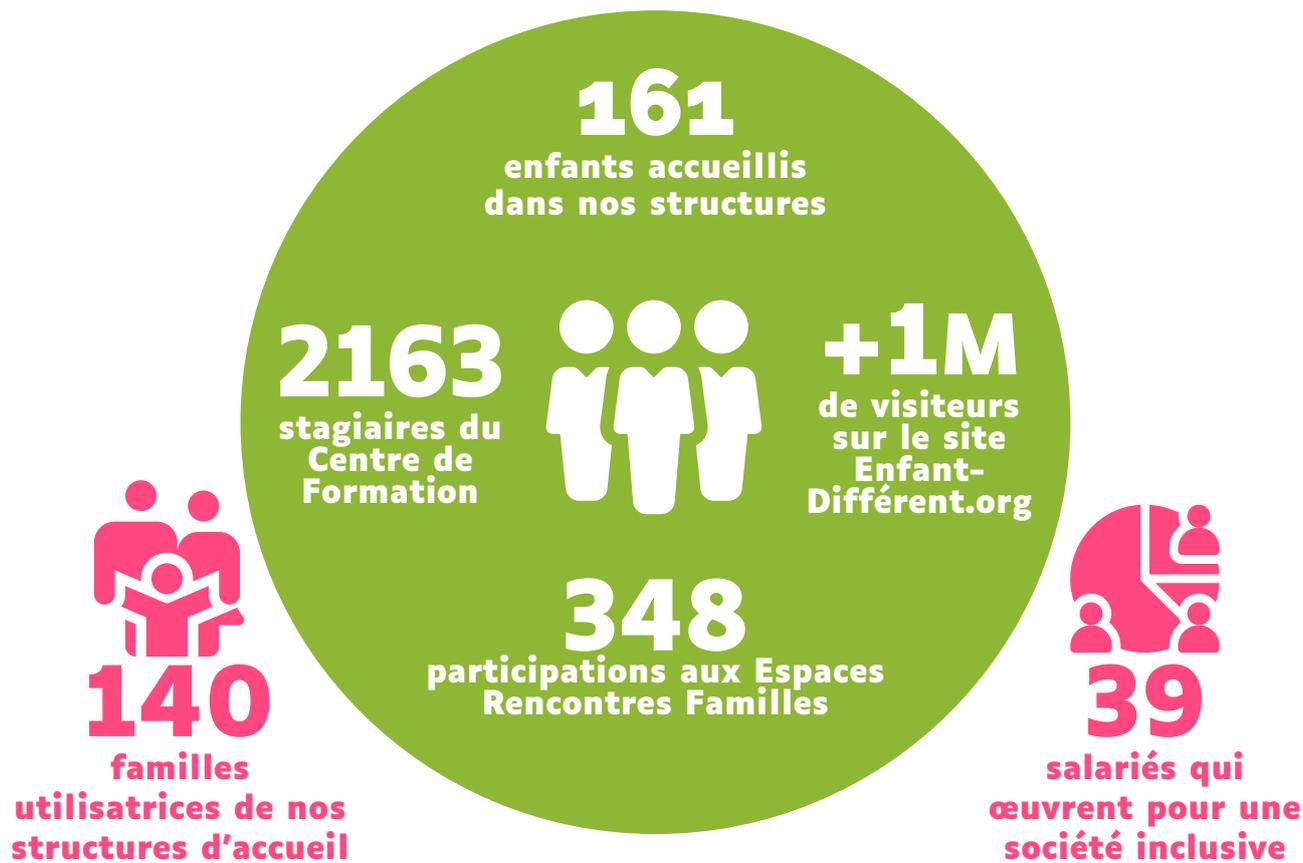
Par courrier à : 163 boulevard des Etats-Unis 69008 Lyon



Une souris verte

Une Souris Verte en quelques chiffres

(données extraites du Rapport d'Activité 2021)



Une Souris Verte a accompagné des centaines de familles et de professionnels au cours de :

70
rencontres
organisées entre
familles

10
ateliers du Réseau
Différences et Petite
Enfance

12
ateliers thématiques
des Actions d'Appui

 **1254** prêts de documents

 **73** prêts de valises pédagogiques

 **1422** sollicitations du service questions-réponses

© **Crédits Photo :**

Couverture : AdobeStock ; P2 : Norbert Grisay/Le Progrès ; P3 : Fotolia ; P4 : Fotolia, Cécile Landon/Une Souris Verte ; P6 : Cécile Landon/Une Souris Verte ; P7 : AdobeStock ; P8 : AdobeStock , AdobeStock ; P9 : AdobeStock , Raphaël George/Une Souris Verte ; P10 : AdobeStock ; P11 : Cécile Landon / Une Souris Verte ; Dos : AdobeStock.



Une souris verte



Contacter l'association Une Souris Verte



Une Souris Verte
2ème étage - Bâtiment Le Lincoln
163 boulevard des Etats-Unis
69008 Lyon



contact@unesourisverte.org



04 78 60 52 59

Retrouvez toutes les informations
sur nos actions sur :

www.unesourisverte.org